



# La lettre malganaise

Juillet 2018

## LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année scolaire s'achève, l'été enfin ! Même si tout le monde ne part pas en vacances, ça reste une période très attendue. Synonyme de chaleur, de détente, de barbecue entre amis. C'est une pause dans cette vie qui file et où on ne prend pas toujours le temps... L'été change les gens en général, on est plus patient, de meilleure humeur, on redevient « humain » en fin de compte.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été !

**Le Maire, Claude TRUBERT**

## **MAIRIE :**

Site : [www.saint-maugan.fr](http://www.saint-maugan.fr)

Heures d'ouverture : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 09h00 et 12h00 et de 14h00 et 17h00

*Mairie fermée du 03 août 12h au 17 août inclus.*

Téléphone : 02 99 09 99 25

Télécopie : 02 99 09 95 90

Courriel : [mairie.saint-maugan@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-maugan@wanadoo.fr)

## **NUMEROS UTILES :**

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie de St-Méen	17
Secours par téléphone portable	112
Enedis dépannage	09 726 750 35
Compagnie des eaux	09.69.32.35.29

## **DATES À RETENIR :**

**14 juillet 2018 :**

**ESM Foot :** Lâcher de truites et concours de palets à l'étang communal

**18 juillet 2018 et 26 août 2018:**

**Club des Gens Heureux :** Concours annuels de palets au terrain de foot.

**7 septembre 2018 :**

**Forum des associations :** à la salle multifonctions entre 17h-20h

**16 septembre 2018 :**

**Gym Détente Malganaise :** Concours de palets à l'étang communal.

**18 septembre 2018 :**

Reprise de la gym à la salle multifonctions.

**23 septembre 2018 :**

**Comité des Fêtes :** Vétathlon sur le site des Brenoux.

**24 Septembre 2018 :**

Reprise de l'atelier mémoire à la cantine municipale

## **VIE DES ASSOCIATIONS :**

### **Bibliothèque :**

Horaires d'été 2018 : du mardi 10 juillet au mardi 07 août, ouverture uniquement le mardi de 16h à 19h. Pas de permanence le vendredi.

Bibliothèque fermée du 14 août au 31 août

### **Club des Gens heureux :**

Organise le 18 juillet 2018, au terrain de foot, son concours cantonal annuel de palets à partir de 14h.

Organise le 26 août 2018, à 14h à l'étang communal, dans le cadre des animations des associations de St-Maugan, un concours de palets (équipes de 2 joueurs-4 palets).

Renseignements auprès de René Vignais au 06.15.95.19.72

### **Gym Détente Malganaise**

Organise le 16 septembre 2018, à l'étang communal à 14h, un concours de palets (équipes de 2 joueurs).

Suite au départ de l'animateur des séances, Jean-Louis, c'est Ama qui lui succédera. Il y aura 2 cours par semaine, le mardi 20h45-22h00 (multisports adultes) et le jeudi 20h45-22h00 (gym douce).

Tél. : Michèle au 06.49.10.78.76 ou Patricia au 06.83.58.53.95.

Reprise le 18 septembre à la salle multifonctions.

### **ESM Foot :**

Organise le 14 juillet, à l'étang communal, un lâcher de truites à partir de 8h et un concours de palets à 9h en individuel et à 14h par équipe de 2 joueurs.

## Vie de la commune



### La divagation des chiens est interdite...

C'est devenu vraiment problématique à St-Maugan. Pas une semaine se passe sans que la mairie ne soit confrontée à cette situation. Rappelons que la divagation des chiens est interdite par la loi. Le Maire, au titre de ses pouvoirs de police, se doit d'intervenir pour faire cesser cette errance.

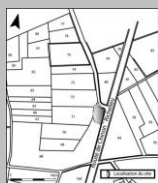
De nombreux propriétaires ont été avertis à plusieurs reprises. La mairie jusqu'ici a toujours tenté de retrouver les propriétaires avant d'appeler la fourrière. Mais le problème persiste et ce sont toujours les mêmes chiens qui divaguent !! Ce qui amène la décision suivante :

**Tous les chiens, sans maître, en errance sur le territoire et capturés, seront directement conduits à la fourrière**

Il semble indispensable de faire le rappel suivant : les propriétaires de chiens doivent prendre toutes les mesures pour que leur animal reste dans leur propriété.

Dire : « oh mais mon chien est adorable, il ne ferait de mal à personne ! » est totalement ridicule car un chien reste un animal et on ne peut jamais être certain à 100% qu'il n'attaquera pas ! Rappelons également qu'un animal sur la voie publique reste un danger potentiel pour les véhicules et surtout pour les motocyclistes et les cyclistes.

Enfin, un autre souci se pose : les déjections des chiens autour de l'étang et sur le terrain de foot ! Il existe des matériels qui permettent de les ramasser donc soyez respectueux envers les autres utilisateurs de ces lieux publics en les gardant propres.



### Mise à jour du plan cadastral...

La mairie et le service du cadastre vous informent des futurs travaux de mise à jour du plan cadastral (additions de construction, démolitions...etc). Le géomètre du cadastre effectuera sa tournée cet été. Merci de permettre le libre accès aux parcelles.

## Informations intercommunales



### Les infos de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban

#### Une troisième maison de la petite enfance pour la Communauté de communes Saint-Méen Montauban

La Maison de la Petite enfance « les Parvolettes »(Les coccinelles), située sur la commune de Saint-Méen-le-Grand a ouvert ses portes le 14 mai dernier

Cet équipement construit et géré par la Communauté de communes Saint-Méen Montauban regroupe les services suivants :

- Un multi-accueil intercommunal de 18 places avec des places régulières pour répondre à un besoin de garde permanent et des places occasionnelles pour des besoins de garde ponctuels. Ce multi-accueil est encadré par une équipe de 7 professionnels de la petite enfance.

Il existe quatre multi-accueils gérés par la Communauté de communes et repartis sur le territoire (Irodouër, Muël, St-Méen-Le-Grand et Montauban-de-Bretagne)

Les modalités et le dossier de pré-inscription sont à télécharger sur le site internet de la Communauté de communes : [www.stmeen-montauban.fr](http://www.stmeen-montauban.fr) rubrique « naître et grandir ».

- Les permanences du RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants) avec un accueil sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi, les mercredis et samedis matins et des permanences le mardi après-midi. Contact : [ripame.stmeen@orange.fr](mailto:ripame.stmeen@orange.fr)
- Les consultations et permanences de la PMI (Protection Maternelle et Infantile du Département d'Ille-et-Vilaine).  
Les consultations ont lieu le lundi ou le jeudi sur rendez-vous en appelant le CDAS de Montfort : 02 99 09 15 53.
- Les espaces-jeux : matinées d'éveil à destination des enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(elle) ou de leurs parents. Inscription auprès du Ripame : [ripame.stmeen@orange.fr](mailto:ripame.stmeen@orange.fr)

A noter : prochainement l'ouverture de la 4ème Maison de la petite enfance « Les Berruchettes » à Montauban-de-Bretagne. Ce nouvel équipement communautaire dédié à la petite enfance comprendra notamment un multi-accueil de 24 places.

**Pour tout renseignement sur le service petite enfance, un seul numéro : 02 99 61 74 18**



## L'inventaire des cours d'eau sur le bassin versant du Meu

Dans le cadre de la mise en oeuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Vilaine, l'EPTB Vilaine, en collaboration avec le Syndicat du Meu, engage la réalisation d'un inventaire des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant du Meu.

L'opération a débuté en juin 2018 et se déroulera sur une année. L'inventaire est conforme à un cahier des charges précis, validé par le SAGE Vilaine et l'IGN.

L'objectif principal de cette mission d'inventaire de cours d'eau est d'avoir une connaissance affinée du linéaire de cours d'eau permettant :

- une meilleure prise en compte du milieu naturel afin de mieux préserver les ruisseaux et les rivières,
- l'élaboration d'un référentiel cartographique cohérent et partagé.

Cet inventaire des cours d'eau est réalisé par un bureau d'études, à l'échelle du bassin hydrographique du Meu, suivi et validé par un comité de pilotage composé du syndicat du Meu, des services de l'Etat, des EPCI, de la Chambre d'agriculture, des financeurs... Mais le travail de cartographie des cours d'eau se déroule à l'échelle des communes, avec un groupe de travail communal afin de s'appuyer sur la connaissance du territoire qu'ont les acteurs locaux.



## Le programme de plantation Breizh Bocage sur la commune !

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu vous propose la création de haies à plat ou sur talus ainsi que la restauration d'anciens talus. L'objectif est de réduire l'érosion des sols et de reconnecter le bocage existant.

Vous êtes agriculteur ou propriétaire foncier à proximité de parcelles agricoles ? Vous pouvez bénéficier gratuitement des travaux de réalisation des talus, de plantations d'espèces locales et forestières, ainsi que l'entretien sur les 3 premières années.

